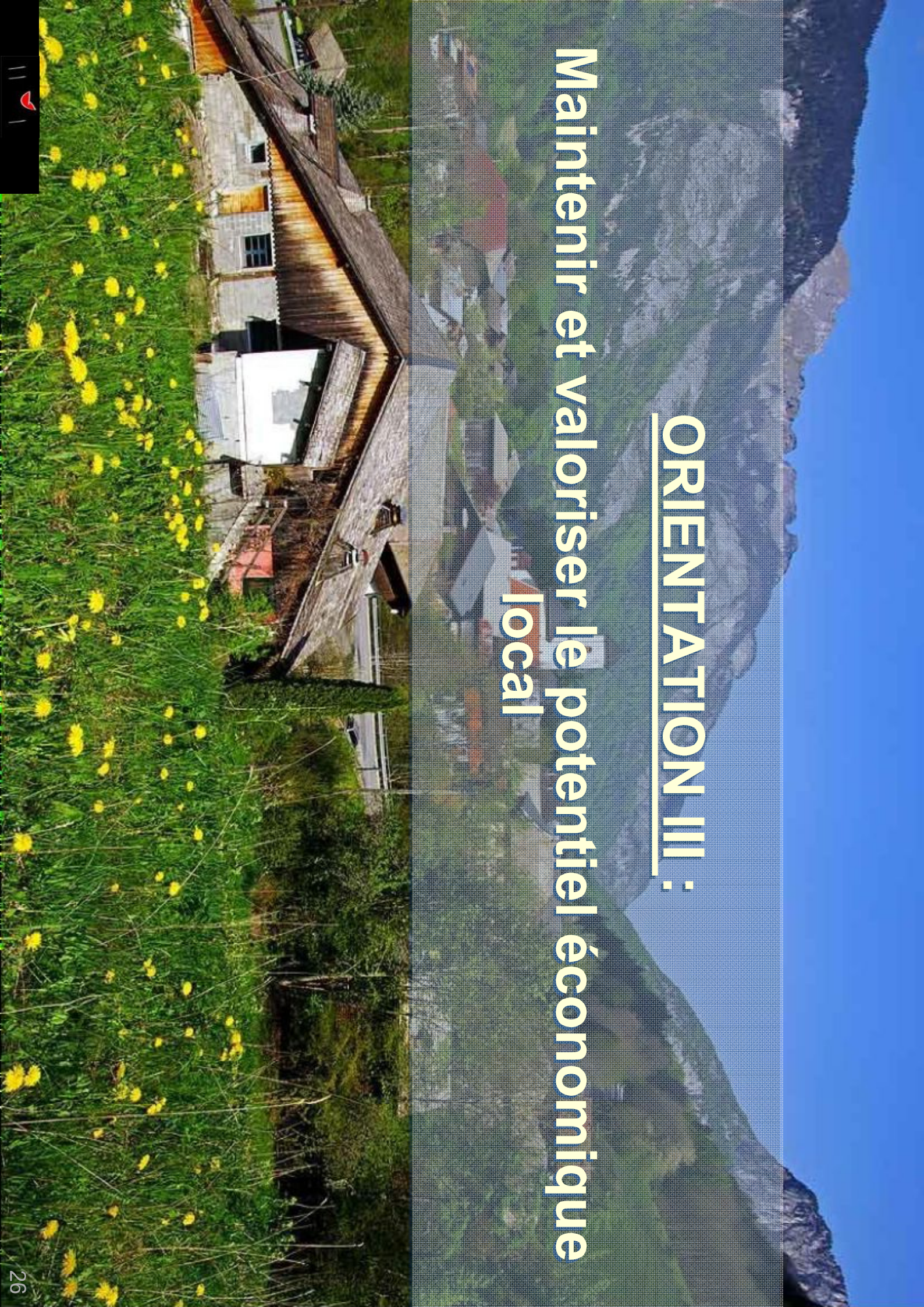


Favoriser un développement urbain plus durable par la réduction de son empreinte écologique et la prise en compte des risques et des nuisances.

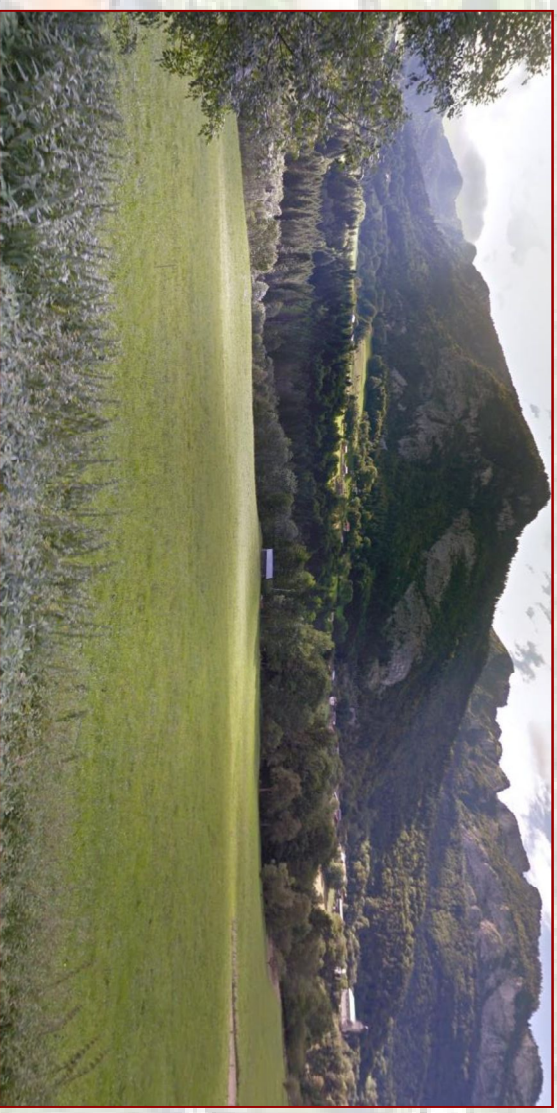
- **Opter pour un mode de développement moins consommateur d'espace :**
 - par l'urbanisation prioritaire des espaces demeurant au sein des enveloppes urbanisées,
 - en encourageant le renouvellement urbain et la réhabilitation du bâti existant, comme alternative à la consommation de nouveaux espaces.
 - **par une optimisation de l'usage de l'espace** par rapport aux 8 dernières années, en poursuivant un objectif moyen de 25 logements/ha pour l'ensemble du développement.
- **Promouvoir un habitat de qualité et durable** de par ses performances environnementales.
- **Prendre en compte** (le plus en amont possible), dans l'aménagement et la gestion du territoire, **les risques et les nuisances** susceptibles de peser sur les personnes et sur les biens.

The background image is a scenic landscape. In the foreground, there's a lush green field filled with numerous yellow dandelions. Behind the field, a small village with several houses is visible. The houses have varying roof colors, including brown, grey, and red. In the background, a large, rugged mountain with patches of snow or light-colored rock rises against a clear blue sky. The overall scene is bright and sunny.

ORIENTATION III : Maintenir et valoriser le potentiel économique local

Soutenir l'activité agricole pour ses fonctions de production et d'entretien de nos paysages de montagne et permettre sa diversification.

- ▣ **Garantir le bon fonctionnement des exploitations agricoles pérennes et préserver les grands tènements agricoles, y compris en alpage.**



- ▣ **Faciliter l'installation de nouvelles exploitations et permettre la diversification de cette activité, notamment en direction de l'agrotourisme.**
- ▣ **Contribuer à lutter contre l'enfrichement.**